



Comment être remboursée ou obtenir mon bien

Par Visiteur

Bonjour,

Au début mars, je décide d'acheter à un particulier un sac de grande marque. N'étant pas de mon département, je lui adresse un chèque par voie postale. La communication se passait très bien, sauf que le chèque encaissé en date du 18/03 n'a jamais fait l'objet de l'envoi du sac.

J'ai conservé naturellement tous les mails et l'adresse de l'envoi du chèque. je n'ai pas de réponse à ce jour.

Sauf que, ma mère la semaine dernière se décide également à s'acheter un sac Louis Vuitton sur ce même site Leboncoin.

Elle tombe sur le charme d'un sac, commence à discuter avec le vendeur et convienne d'un envoi de chèque.

Le vendeur lui adresse sur la boîte mail, son nom et son adresse. Or, il s'avère que c'est le même nom de famille que la personne qui m'a escroqué, mais l'adresse est différente. heureusement, ma mère n'a pas donné suite.

Que puis-je faire afin de récupérer mon argent ou mon bien, peut m'importe? Est-ce que porter plainte servirait à quelque chose ?

En vous remerciant par avance de l'attention que vous accorderez à ma demande.

Cordialement.

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Que puis-je faire afin de récupérer mon argent ou mon bien, peut m'importe? Est-ce que porter plainte servirait à quelque chose ?

Malheureusement je crains que cela soit peine perdue.

En effet, Leboncoin n'est pas responsable.

La seule solution serait de déposer plainte pour escroquerie mais deux soucis se posent. Tout d'abord il n'est pas certain que le procureur poursuive ensuite si ce monsieur vous a donné une fausse adresse voire un faux nom cela va être très délicat de le retrouver.

Je suis vraiment navrée et les arnaques sur ce type de vente sont fréquentes.

Bien cordialement

Par Visiteur

Bonsoir,

Merci pour ce début de réponse.

Lorsque je parlais de porter plainte, j'entendais en vers cette personne pour laquelle j'ai bien retrouvé les coordonnées sur les pages blanches.

Mais ces personnes continuent de vendre par ce biais là et c'est bien dommage que même en portant plainte contre ce monsieur cela n'aboutisse guère car forcément il va y avoir d'autres victimes.

Bonne soirée.

Par Visiteur

Bonsoir Madame,

Lorsque je parlais de porter plainte, j'entendais en vers cette personne pour laquelle j'ai bien retrouvé les coordonnées sur les pages blanches.

Mais ces personnes continuent de vendre par ce biais là et c'est bien dommage que même en portant plainte contre ce

monsieur cela n'aboutisse guère car forcément il va y avoir d'autres victimes.

Je comprends bien Madame que vous parliez du vendeur.

Je tenais juste à vous préciser qu'il est possible que le procureur ne donne pas suite à votre plainte et que quand bien même il donnerait suite cela ne conduira pas à me remboursement de votre achat.

Je suis navrée.

Cordialement